



Pension alimentaires revenus irréguliers des deux parents

Par **Lawrence7520**, le **24/09/2022** à **14:11**

Bonjour,

Mon mari et moi sommes séparés depuis 6 mois, pas en ore divorcés. Nous avons deux enfants en garde alternés. Nous avons convenus de partager les frais des enfants. Nous sommes tous les deux travailleurs indépendants avec des revenus irréguliers. Pour la pension alimentaire, est ce que nous devons nous la verser chacun en fonction de nos revenus reciproques et faire le calcul chaque mois ou chaque trimestre par exemple ?

Par **Pierrepauljean**, le **24/09/2022** à **14:33**

bonjour

S'agissant actuellement d'un accord amiable entre vous, vous avez le choix

mais il va falloir préparer votre dossier pour que le juge puisse soit prendre en compte votre accord amiable soit prendre une décision qui sera indiquée dans le jugement

Par **Visiteur**, le **24/09/2022** à **15:44**

Bonjour,

Sauf grosse différence de revenus (cf le RFR 2021) il n'y a pas de versement de pension en garde alternée.

Au jugement vos accords amiables peuvent être actés par le juge... ou pas.